

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril, à 19 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué en date du 1^{er} avril 2021, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire.

Présents : CESSAC Caroline, DESTAL Céline, DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FLORENTY Vincent, FRENCH Rachel, PEYRIE Sabine.

Absents excusés : GALIACY Benoît, GOMEZ MONBRUN Patricia (pouvoir donné à Rachel FRENCH)

Absent : LESSENNE Léopold

Mme Sarah GARRIGOU a été élue secrétaire.

N° 2021-04-08/01- VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2021 -

Mme la Maire donne connaissance à l'assemblée de l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles et des produits prévisionnels pour l'année 2021.

Elle expose le nouveau contexte créé dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les taux communaux et départementaux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnés et affectés aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le taux de référence de la TFPB pour 2021 est donc de 26,61 % (3,15 % : taux communal 2020 + 23,46 % : taux départemental 2020)

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année, à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels.

Mme la Maire propose, pour l'année 2021, de ne pas augmenter les taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et fixe les taux des taxes directes, comme suit :

Taxes	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2020	Taux 2021	Produits
Taxe foncière bâti (TFB)	411 600	3,15%	26.61 % Dont taux départemental 23,46 %	109 527
Taxe foncière non bâti (TFNB)	17 700	42,30%	42,30%	7 487
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	36 800	10,90%	10,90%	4 011
Total				121 025

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents.